



La CPAM de Saint-Nazaire contre les fabricants de tabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 26 mai 2003

Dans France Soir la CPAM de Saint-Nazaire demande aux fabricants de tabac opérant sur le marché français de lui rembourser près de 18,7 millions d'euros consacrés aux traitements des maladies du tabagisme. Il s'agit du deuxième grand type de procès intenté en France contre l'industrie du tabac.